



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2024-2025



L'ÉCOLE
change la vie

Sommaire

Les chiffres clés de l'académie de Poitiers p. 4

PARTIE 1

Des élèves qui réussissent p. 6

- 1 Renforcer le parcours de l'élève à l'école primaire p. 7
- 2 Mieux répondre aux besoins de chaque collégien pour le faire progresser p. 10
- 3 Consolider la continuité du parcours des lycéens vers le supérieur p. 12
- 4 Accompagner chaque lycéen professionnel dans ses choix d'avenir p. 13
- 5 Faire de l'école inclusive, une école pour tous p. 15
- 6 Garantir l'accès aux savoirs sur tous les territoires p. 17
- 7 La lutte contre le harcèlement : une priorité à l'École p. 18
- 8 Encourager l'activité physique et sportive à l'École p. 20
- 9 Garantir à tous l'accès à l'ouverture artistique et culturelle p. 21

PARTIE 2

Des femmes et des hommes qui changent la vie p. 22

- 10 Renforcer la politique des ressources humaines p. 23
- 11 Former les professeurs en continu p. 25
- 12 Faire vivre les valeurs de la République p. 26
- 13 Agir pour une véritable égalité professionnelle p. 27
- 14 Transformer les pratiques pédagogiques avec le Conseil national de la refondation p. 29

Des enjeux qui définissent l'avenir p. 30

15 Développer les compétences numériques p. 31

16 Engagement et valeurs de la République p. 34

17 Se mobiliser pour la transition écologique p. 35

Annexes p. 36

Les chiffres clés de l'académie de Poitiers

LES ÉLÈVES



295 650

jeunes en formation attendus à la rentrée 2024 ⁽¹⁾

141 800

élèves dans le 1^{er} degré

133 070

élèves dans le 2^d degré

10 990

apprentis
dans le 2^d degré

9 790

étudiants
en post bac ⁽²⁾

82 460

collégiens

36 960

lycéens en voie générale
et technologique

13 170

lycéens en voie professionnelle

480

élèves en Érea

(Établissement régional d'enseignement adapté)

LES ENSEIGNANTS ⁽³⁾



21 232

enseignants

9 186

dans le 1^{er} degré

12 046

dans le 2^d degré

(1) Public, privé sous contrat, centres de formation d'apprentis et post bac

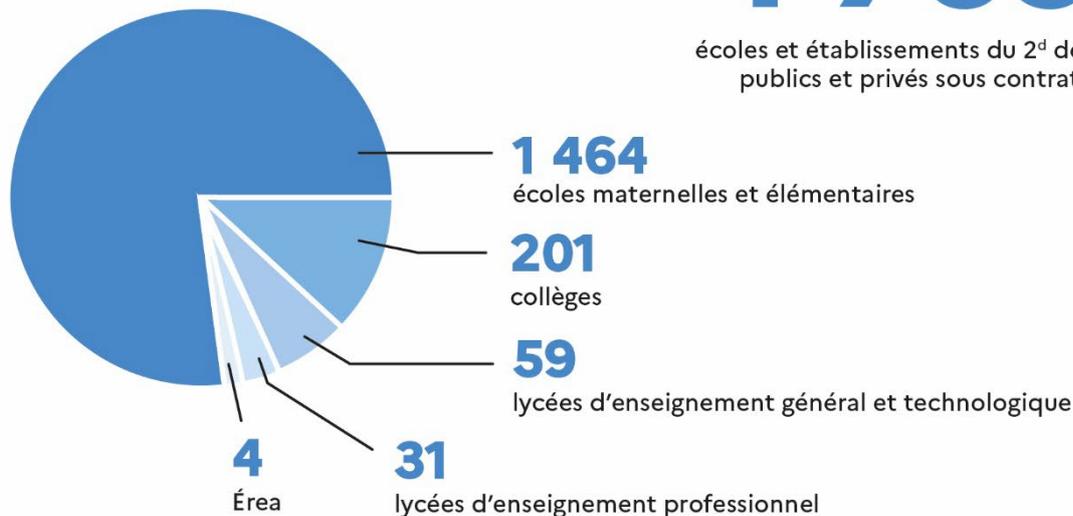
(2) Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et Brevet de technicien supérieur (BTS)

(3) Public et privé sous contrat rentrée au 31/12/2023



1 765

écoles et établissements du 2^d degré publics et privés sous contrat



LA TAILLE DES CLASSES ⁽⁵⁾



PREMIER DEGRÉ

21,4 Nombre moyen d'élèves par classe en **maternelle**

21,9 Nombre moyen d'élèves par classe en **élémentaire**

SECOND DEGRÉ

25,1 Nombre moyen d'élèves par classe en **collège**

30,1 Nombre moyen d'élèves par classe dans les formations **générales et technologiques** en lycée

17,3 Nombre moyen d'élèves par classe dans les formations **professionnelles** en lycée

LA DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN ⁽⁶⁾



4 729 €

par élève du 1^{er} degré

5 068 €

par collégien

7 646 €

par lycéen général et technologique

9 493 €

par lycéen professionnel

LES DIPLÔMES ⁽⁷⁾



Taux de réussite au **diplôme national du brevet (DNB)**

87,2 %

Taux de réussite au **baccalauréat**

93,2 %

(4) Public et privé sous contrat rentrée 2024
 (5) Public et privé sous contrat, rentrée 2023
 (6) Enseignement public rentrée 2023
 (7) Résultats provisoires session juin 2024



Partie 1

Des élèves qui réussissent

1 Renforcer le parcours de l'élève à l'école primaire

L'ESSENTIEL

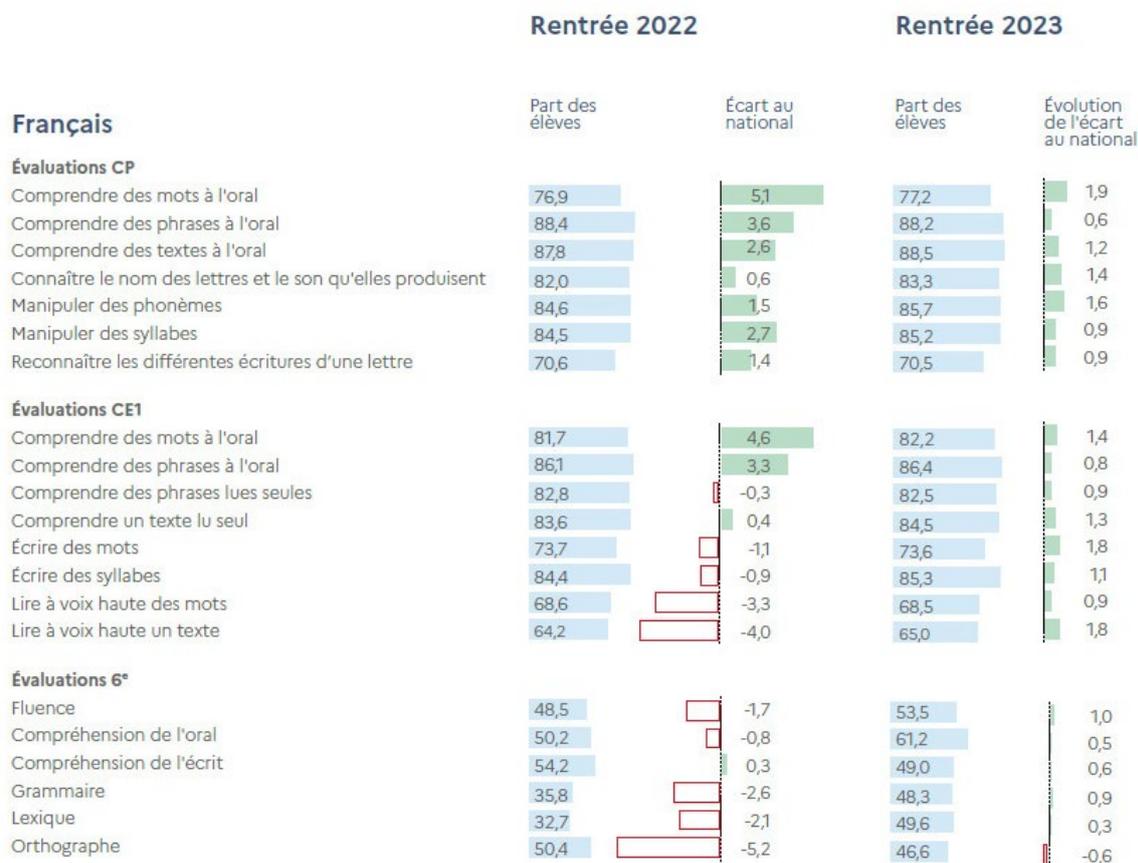
- o Des nouveaux programmes en mathématiques et en français de la maternelle au CE2 ;
- o Les évaluations nationales en début d'année scolaire déployées à tous les niveaux, du CP au CM2 ;
- o Une poursuite des **Plans français et mathématiques**.

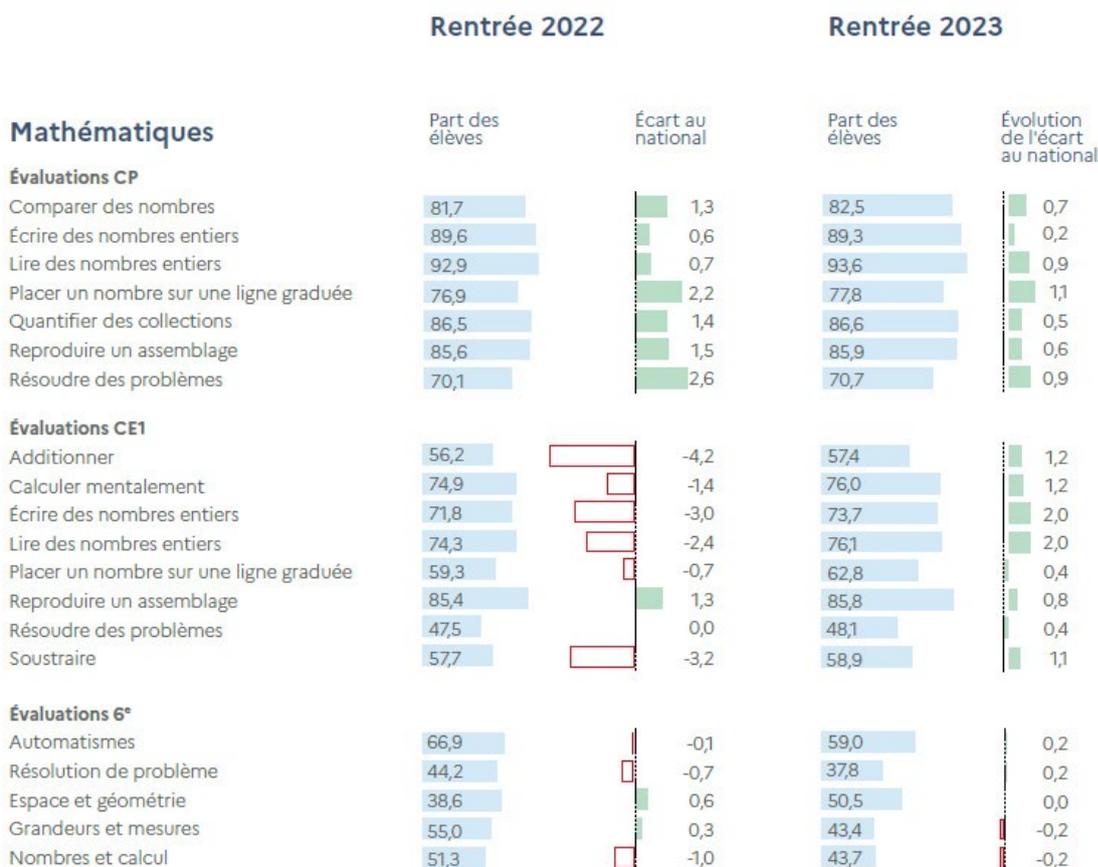
UNE EXIGENCE PEDAGOGIQUE RENFORCÉE POUR LA TRANSMISSION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

La création du conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF) a donné lieu à l'élaboration de la **feuille de route « 100 % de maîtrise des savoirs fondamentaux »**. Cette feuille de route, actualisée chaque année, s'appuie sur les résultats aux évaluations nationales et donne les grandes priorités académiques à décliner en fonction des diagnostics et spécificités locales, au plus près des besoins des professeurs, des élèves et des territoires.

Elle permet de déployer des actions concrètes de pilotage, de formation et d'accompagnement à la fois au niveau académique, des départements et des circonscriptions.

Des actions qui portent leurs fruits dans l'académie : progression des résultats aux évaluations nationales





NOUVEAU

Un nouvel outil d'exploitation des résultats aux évaluations dans l'académie

- Permet d'identifier les différentes forces et fragilités à l'échelle académique, départemental et de la circonscription
- Fournir aux enseignants des repères des acquis de leurs élèves leur permettant d'adapter leurs pratiques pédagogiques ;

POURUIVRE LE DEPLOIEMENT DES PLANS FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES POUR FAIRE PROGRESSER LES ELEVES

Les plans mathématiques et français permettent de faire bénéficier chaque enseignant du 1^{er} degré d'une formation renforcée de proximité, répondant à ses problématiques quotidiennes : **des petits groupes de 6 à 8 professeurs des écoles organisés en « constellations » sont formés de manière intensive des problématiques ou des thèmes répondant aux besoins des élèves.**

UN OBJECTIF

15 %

DE PROFESSEURS DES ÉCOLES FORMÉS PAR AN

NOUVEAU

De nouvelles évaluations nationales en CE2 et CM2

En septembre 2024, pour mieux suivre les élèves tout au long de leur scolarité, les professeurs disposent d'évaluations à chacun des niveaux de l'école élémentaire, avec de nouvelles évaluations nationales instituées en CE2 et CM2.

De nouveaux programmes de français et de mathématiques de la maternelle au CM2

Dans le cadre du choc des savoirs, de nouveaux programmes de français et de mathématiques destinés aux élèves de la petite section au CE2 seront publiés au début de l'année scolaire 2024-2025, pour une entrée en vigueur à la rentrée 2025.

- **Préciser les notions que les élèves doivent s'approprier concrètement et qu'ils doivent maîtriser à l'issue de chaque niveau d'enseignement afin de disposer des compétences nécessaires à leur autonomie dans l'écriture, la lecture, le calcul ou la résolution de problèmes.**
- **Fixer des contenus précis** pour conduire un enseignement efficace et progressif sur l'ensemble de la scolarité respectant la scansion par cycles.

Ces nouveaux programmes feront l'objet au cours de l'année scolaire 2024-2025 de ressources nationales (websérie *Regards sur*, livret d'accompagnement) et d'un encadrement de proximité des professeurs par les corps d'inspection et dans le cadre des Plans français et mathématiques.

2 Mieux répondre aux besoins de chaque collégien pour le faire progresser

L'ESSENTIEL

Mettre en œuvre le choc des savoirs au collège, avec :

- de nouvelles évaluations nationales en français et en mathématiques en 5e et en 3e proposées aux établissements volontaires ;
- des groupes de besoins en français et en mathématiques pour les élèves de 6e et de 5e ;
- des heures supplémentaires de soutien pour les collégiens en grande difficulté.

MIEUX IDENTIFIER LES BESOINS DE CHACUN GRÂCE AUX ÉVALUATIONS NATIONALES

De nouvelles évaluations nationales en 5^e et en 3^e

Sur la base du volontariat, les collèges peuvent proposer ces nouvelles évaluations en complément de celles passées en 6e et 4e. Les équipes éducatives disposeront alors des repères complémentaires et nécessaires pour mieux suivre et faire progresser chaque élève tout au long du collège.

Des repères pour aider les professeurs

Afin d'aider les professeurs à encore mieux se saisir des résultats des élèves aux évaluations nationales, chacun d'eux bénéficiera à la rentrée d'un bilan personnalisé sur les évaluations, qui sera partagé avec les parents. **Dès novembre 2024**, tous les professeurs recevront aussi un tableau de bord présentant les résultats des élèves de leur collège, contextualisés par rapport à ceux du département, de l'académie et au regard des résultats nationaux.

MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHAQUE ÉLÈVE

Les groupes de besoins en français et en mathématiques en 6^e et en 5^e

Pour permettre à tous les élèves de progresser et amener ainsi chacun au plus haut de ses aptitudes, les enseignements de français et de mathématiques sont organisés en groupes pour les élèves des classes de 6e et de 5e. L'enseignement alterne entre des temps en groupes, organisés selon les besoins des élèves et les modalités déterminées par les équipes pédagogiques, et des temps en classe entière (jusqu'à 10 semaines par an). **La composition des groupes évolue en cours d'année pour tenir compte de la progression des élèves.**

Tous les élèves suivent le même programme. Selon les thématiques et les compétences à travailler, ils sont répartis en groupes où l'hétérogénéité est réduite pour faciliter la différenciation pédagogique et les apprentissages.

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

En 2024-2025, des parcours de formation hybrides de 10h à 12h seront proposés à l'échelle des réseaux ECLORÉ aux enseignants de français et de mathématiques pour conforter les pratiques pédagogiques en 6e et 5e et anticiper l'extension des groupes de besoins aux classes de 4e et 3e.

Des ressources nationales pour la mise en œuvre des groupes de besoins disponibles sur Éduscol

- Un diaporama pour les chefs d'établissement ;
- Un vadémécum pour les équipes éducatives : *Mettre en place les groupes de besoins* ;
- Des ressources pédagogiques (progressions concertées, évaluations, séquences et séances) pour accompagner les professeurs.

Évaluer les acquis des élèves tout au long de leur scolarité

QUOI ?

Des évaluations nationales
en français et en mathématiques

POURQUOI ?

Pour permettre aux enseignants
de mieux répondre aux besoins des élèves

QUI ?

Tous les élèves, du CP à la 2^{de}
ou à la 1^{re} année de CAP,
soit 9 millions d'élèves

COMMENT ?

Sur un cahier d'exercices dans le 1^{er} degré
et sur support numérique dans le 2^d degré

NOUVEAU

Des évaluations nationales pour les élèves de CE2 et CM2,
ainsi qu'en 5^e et 3^e dans les collèges volontaires

RÉSULTATS

Un bilan individuel est partagé avec le professeur, l'élève et sa famille.

NOUVEAU

Envoi individuel à tous les professeurs, dès novembre, des résultats de leurs élèves,
mais aussi de leur école, établissement, circonscription, département et académie

ACCOMPAGNEMENT

Les professeurs adaptent leur enseignement aux besoins des élèves.

DANS LE 1^{er} DEGRÉ

- Travail en petit groupe ou aide individualisée
- Pendant la classe ou en dehors (avec l'accord des parents)
- **Vacances apprenantes** pendant les vacances scolaires pour les élèves volontaires

AU COLLÈGE

- **Devoirs faits**, obligatoire en 6^e et pour les élèves volontaires de la 5^e à la 3^e
- **Accompagnement personnalisé** dans la classe en 4^e et en 3^e
- **Vacances apprenantes** pendant les vacances scolaires pour les élèves volontaires

NOUVEAU

- Enseignements de français et de mathématiques en groupes de besoins en 6^e et en 5^e
- **Heures de soutien** pour les collégiens les plus en difficulté (dans la limite de 2 heures hebdomadaires supplémentaires)

3 Consolider la continuité du parcours des lycéens vers le supérieur

L'ESSENTIEL

- o Fin des correctifs académiques au diplôme national du brevet (DNB) depuis la session 2024.
- o Mise en place des premières classes préparatoires à la 2^{de} générale, technologique et professionnelle à la rentrée 2024.
- o Projet d'évaluation au lycée, gage de transparence des notes de contrôle continu du cycle terminal.
- o Accompagnement des lycéens dans leurs démarches sur Parcoursup

UNE CLASSE PRÉPARATOIRE À LA CLASSE DE SECONDE

À la rentrée 2024, une classe préparatoire à la classe de 2^{de} est mise en place dans au moins un lycée par département. La prépa-2^{de} a vocation à accueillir des élèves admis en 2^{de} générale et technologique ou professionnelle n'ayant pas obtenu le DNB et ayant fait part de leur intérêt pour ce nouveau dispositif.

Elle a pour objectif d'aider les élèves, pendant une année scolaire non renouvelable, à **consolider les connaissances et compétence fondamentales du collège**. Elle permet également de **confirmer l'orientation des élèves et de les préparer à la poursuite dans une classe de 2^{de} sous statut scolaire**, en prenant appui sur les contenus de formation délivrés en 2^{de} générale et technologique ou professionnelle. Afin de favoriser la confiance des élèves dans leur réussite au lycée et au baccalauréat, la prépa-2^{de} offre une occasion de mettre en place des projets innovants visant à les remobiliser, laissant une réelle liberté d'organisation aux équipes.

Renforcer les acquis du collège pour favoriser la réussite au lycée

- 27 heures hebdomadaires pour consolider les connaissances et compétences fondamentales du collège ;
- Confirmer l'orientation et découvrir les métiers
- Une formation qui s'appuie sur des projets pédagogiques adaptés aux besoins des élèves ;
- Un suivi individualisé au sein d'un groupe à effectif réduit (test de positionnement, des bilans réguliers) ;

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

4 lycées préfigurateurs

- Marguerite de Valois à Angoulême (16)
- Merleau Ponty à Rochefort (17)
- Paul Guérin à Niort (79)
- Aliénor d'Aquitaine à Poitiers (86)

50 élèves inscrits

NOUVEAU

Déploiement du programme Avenir(s) de l'Onisep

- Une plateforme numérique publique, gratuite et ouverte à tous les élèves du collège au lycée, aux acteurs de l'éducation et de l'orientation ;
- Complémentaire de l'aide humaine, elle vise à accompagner la construction du parcours de l'élève : compétences à s'orienter, découverte des métiers, etc.
- Elle regroupera un ensemble de ressources et services en orientation et permettra un suivi personnalisé du parcours des élèves ;
- Mise en œuvre du plan national de formation Avenir(s) en octobre 2024
- Formations locales de formateurs
- Déploiement le 4 novembre 2024

4 Accompagner chaque lycéen professionnel dans ses choix d'avenir

L'ESSENTIEL

- La réforme des lycées professionnels poursuit son déploiement à la rentrée scolaire 2024, avec notamment une **nouvelle organisation du cycle de formation au baccalauréat professionnel**.
- Elle confirme la place importante du lycée professionnel, voie d'avenir et d'excellence pour les jeunes, en visant les objectifs suivants : **attractivité, parcours choisis, lutte contre le décrochage scolaire, réussite dans la poursuite d'études et l'insertion professionnelle**.

LE NOUVEAU CYCLE DE FORMATION POUR LE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

- **Consolider les savoirs fondamentaux** des élèves, avec notamment la généralisation des groupes à effectif réduit en français et mathématiques en 2de et en 1re.
- **Soutenir le parcours vers l'insertion ou la poursuite d'études** de chaque lycéen professionnel, avec un accompagnement chaque semaine d'1 h en 2de et en 1re et de 1 h 30 en terminale.
- **Préparer l'après-lycée professionnel** par la réorganisation des six dernières semaines de l'année de terminale en un parcours différencié de préparation vers l'insertion ou vers la poursuite d'études.

SOUTENIR LE PARCOURS AMBITIEUX DES LYCÉENS PROFESSIONNELS

Une allocation de stage

Depuis la rentrée 2023, chaque période de formation réalisée en milieu professionnel donne lieu à une gratification versée par l'État, pour reconnaître et valoriser les compétences et les savoir-faire professionnels acquis. Ainsi, en fonction du niveau du diplôme et de l'année de formation, chaque lycéen perçoit **entre 50 et 100 € par semaine de stage réalisée**. L'allocation représente jusqu'à 875 € pour un élève en CAP en deux ans et 2 100 € pour un élève de baccalauréat professionnel en trois ans.

Des démarches en faveur de l'insertion

- **Un Plan national mentorat au lycée professionnel est mis en place à la rentrée 2024**. Il vise notamment à accompagner les lycéens par des mentors exerçant dans la même filière professionnelle que celle suivie par l'élève en formation. **Les filières d'activité ciblées sont : Energie, Mobilité et Numérique**.
- **La démarche Ambition emploi** propose, pour les jeunes sans emploi ou formation en septembre à l'issue de leur parcours de formation, une prise en charge durant quatre mois, coordonnée par le lycée professionnel, pour les aider dans la recherche d'une solution, emploi ou formation.
- **Le dispositif Avenir Pro propose aux lycéens professionnels**, au cours de leur dernière année au lycée, un accompagnement vers l'insertion par des conseillers France Travail ou des missions locales : connaissance du marché du travail, préparation de la candidature à un emploi, préparation aux entretiens, etc.

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

8 lycées bénéficieront du Plan mentorat à la rentrée 2024 : Louis Delage à Cognac (16) ; L'Atlantique à Royan (17) ; Marcel Dassault à Rochefort (17) ; Bernard Palissy à Saintes (17) ; Jean Moulin à Thouars (79) ; Edouard Branly à Châtelleraut (86) ; Nelson Mandela à Poitiers (86)

ASSURER UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE LE LYCÉE PROFESSIONNEL ET SES PARTENAIRES

Un bureau des entreprises pour des partenariats durables

Le bureau des entreprises est aujourd'hui installé dans chaque lycée professionnel au service des partenaires, des élèves et des professeurs.

- **Une porte d'entrée pour les partenaires professionnels** qui souhaitent travailler avec le lycée professionnel
- Un facilitateur des relations partenariales durables
- **Un appui aux élèves** en matière de recherche de stage et d'insertion,

DANS L'ACADEMIE DE POITIERS

45 bureaux des entreprises

23 responsables de bureau des entreprises recrutés à la rentrée 2023

1 coordonnatrice académique pour animer le réseau et organiser les temps d'échange et de formation

Un travail pluriannuel sur l'offre de formation du lycée professionnel

La réforme des lycées professionnels, c'est aussi l'installation d'une nouvelle dynamique pluriannuelle autour de l'offre de formation. Un travail mené dans chaque région pour adapter l'offre de formation professionnelle
Initiale : analyse des besoins (compétences/ emplois) et des données d'insertion, travail concerté (conseil régional, milieux économiques, autres services de l'État), développement de nouvelles offres sous statut scolaire ou en apprentissage, formation des enseignants en lien avec les partenaires professionnels, etc.

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Une carte des formations Professionnelles répondant aux besoins du marché de l'emploi et aux métiers de demain

Développement des formations s'inscrivant dans la dynamique du plan de relance France 2030

- Ouverture du Bac Pro optique Photonique au lycée Edouard Branly de Châtellerault (86)
- Ouverture du CAP "Conducteur agent- d'accueil en autobus et autocar" au lycée Jean-Albert Grégoire de Soyaux (16) ;

Une attention particulière portée aux territoires ruraux

- Ouverture d'un bac pro "Aménagement finition" au lycée Louise Michel de Ruffec (16)

Une poursuite de l'objectif d'élévation du niveau de qualification des élèves de CAP en développant des formations courtes post CAP

- Ouverture d'une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) Peinture Industrielle au lycée Gaston Barré à Niort (79)
- Ouverture d'une Mention complémentaire (MC) Aide à Domicile au lycée Thomas Jean Main à Niort (79)

5 Faire de l'école inclusive, une école pour tous

L'ESSENTIEL

- L'école inclusive s'inscrit désormais plus largement dans une logique d'accessibilité et d'adaptation de l'environnement scolaire, pour tenir compte de l'hétérogénéité des profils des élèves, en classe comme en dehors.

POURUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE PROFESSEURS REFERENTS AVEC UNE MISSION D'APPUI A LA SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

Le déploiement de professeurs référents depuis la rentrée 2023 vise à offrir un accompagnement ciblé et de proximité auprès des équipes pédagogiques pour développer des pratiques inclusives, au plus près des besoins des élèves : écouter et identifier les besoins des enseignants au sein de son établissement ; soutenir la démarche pédagogique de prise en compte des besoins éducatifs particuliers ; Mettre en lien avec les experts internes et externes pouvant appuyer la démarche.

DANS L'ACADEMIE DE POITIER À LA RENTRÉE 2024

110 établissements disposent d'un professeur référent de pratiques inclusives formés;

UNE ÉCOLE PLUS ACCESSIBLE

Des réponses individualisées aux familles

Le numéro vert unique **0 805 805 110** permet de joindre directement les cellules d'écoute départementales et la cellule nationale ouvertes durant tout l'été et jusqu'aux vacances de la Toussaint. Les familles y trouvent des informations et des réponses individuelles en moins de 24 heures suivant l'appel.

Un accompagnement humain renforcé

Dès la rentrée scolaire 2024, un accompagnement humain des élèves en situation de handicap pendant la pause méridienne sera mis en place. Outre la continuité de l'accompagnement des élèves, cela vise à : simplifier et clarifier la gestion des AESH sur les temps scolaire et périscolaire ; Permettre aux AESH un temps quasi complet en ajoutant aux 24 heures de temps scolaire jusqu'à 8 heures pour la pause méridienne.

UNE STRATEGIE NATIONALE POUR LES TROUBLES DU NEURO-DEVELOPPEMENT (TND)

De nouveaux engagements dans le cadre de la stratégie nationale pour les TND, réunissant les élèves avec des troubles dys, troubles du développement intellectuel (TDI), troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), troubles du spectre de l'autisme (TSA).

L'objectif est de garantir la scolarisation des enfants avec TSA en combinant les formes de réponses possibles.

RENFORCEMENT DE LA PRISE EN CHARGE DU POLYHANDICAP

Ouverture 2 Unités d'enseignement pour les élèves avec polyhandicap dans l'académie de Poitiers à la rentrée 2024

- École primaire Le Chant du Thouet à Le Tallud (79), en lien avec le Centre d'Éducation et de soins pour enfants polyhandicapés de Pompaire (CESEP) ;
- École élémentaire Henri Seguin à Saint-Trojan, en lien avec le Centre Hélio Marin.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES AVEC TND DANS L'ACADÉMIE

- **7** unités ou dispositifs pour les élèves avec trouble du spectre de l'autisme (TSA), dont 1 ouverture au collège René Cassin d'Angoulême à la rentrée 2024
- **13** ULIS école ou collège pour les élèves avec TSA et autres TND
- **6** professeurs ressources TSA/TND

École inclusive - chiffres clés de l'académie

12 500

élèves en situation de handicap scolarisés

10 924

dans une **école ou un établissement scolaire**
soit **87,4%** des élèves en situation de handicap

1 576

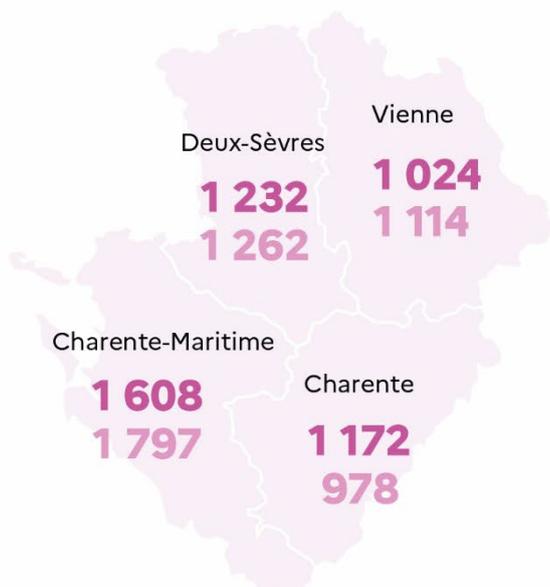
dans un **établissement médico-social ou hospitalier**

DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

5 036 dans le 1^{er} degré

5 151 dans le 2^d degré

737 en unité d'enseignement
médicosociale ou hospitalière
implantée en école



Élèves



des élèves en situation de handicap bénéficient d'une **aide humaine**



des élèves en situation de handicap bénéficient de **dispositifs dédiés** (unités d'enseignement, Ulis, etc.)



des élèves en situation de handicap bénéficient de **matériels pédagogiques adaptés**

Accompagnants

3100

accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) à la rentrée 2024

91

Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) coordonnent l'accompagnement humain

Dispositifs

271

Unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis)

135
en école

136
en collège et lycée

75

unités d'enseignement (UE) implantées en milieu scolaire

17

unités ou dispositifs «Autisme»

6 Garantir l'accès aux savoirs sur tous les territoires

L'ESSENTIEL

- o L'École est un vecteur essentiel de lutte contre les inégalités sociales, géographiques et culturelles qui freinent la réussite des élèves. Elle doit garantir les mêmes droits à l'accès aux savoirs à chaque élève dans les territoires ruraux comme urbains.

LES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX AU SERVICE DE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

Les TER s'inscrivent dans une politique en faveur des territoires qui engage les académies et les élus dans une démarche contractuelle pluriannuelle.

L'analyse des enjeux des territoires ruraux peut s'appuyer sur les travaux des observatoires des dynamiques rurales. Les TER permettent une approche globale du parcours des élèves et des jeunes en articulant entre eux, par exemple, des dispositifs tels que les Cordées de la réussite ou les internats d'excellence-ruralité. Ils favorisent les actions de proximité, comme l'accueil des moins de 3 ans ou encore l'accès aux ressources culturelles sur les différents temps de l'enfant. Les TER reposent sur un réseau constitué d'au moins un collège et ses écoles de rattachement. Leur périmètre géographique est envisagé à l'échelle d'un bassin de vie et déterminé en fonction de considérations locales.

4 TER dans l'académie de Poitiers

- CDC La Valette-Tude-Dronne (16)
- SEVE – Canton des Trois Monts (17)
- Mellois en Poitou (79)
- Pays Loudunais (86)

LES INTERNATS D'EXCELLENCE COMME LEVIER D'EGALITE

L'internat d'excellence représente un outil au service de l'égalité et de l'aménagement du territoire par le renforcement du maillage scolaire. Il améliore l'accueil et l'accompagnement des élèves des zones rurales. L'appel à projets, **internats d'excellence ruralité conçu** dans le cadre du plan France ruralités, a permis de labelliser 170 internats d'excellence.

LES CITÉS ÉDUCATIVES POUR ACCOMPAGNER DES QUARTIERS URBAINS PRIORITAIRES

Le label des Cités éducatives vise à **lutter contre les inégalités en rassemblant autour de l'École tous les acteurs qui œuvrent sur le temps périscolaire à l'éducation** des enfants et des jeunes, entre 3 et 25 ans, de la petite enfance à l'insertion professionnelle. Les Cités éducatives reposent sur une gouvernance tripartite, organisée autour du principal du collège, chef de file de la Cité éducative.

5 cités éducatives déjà labellisées dans l'académie

- **2 en Charente** : Angoulême et Soyaux
- **1 en Charente-Maritime** : La Rochelle
- **2 dans la Vienne** : Châtelleraut et Poitiers

DANS ACADEMIE DE POITIERS

6 établissements labellisés Internat excellence ruralité à la rentrée 2024

- Lycée Émile à Combes à Pons (17)
- Lycée Jean Hyppolite de Jonzac (17)
- Lycée Les Grippeaux à Parthenay 79)
- Lycée Ernest Pérochon Parthenay (79)
- Lycée Haut Val de Sèvres à St-Maixent-l'École 79)
- Lycée Marc Godrie à Loudun (86)

7 La lutte contre le harcèlement : une priorité à l'École

L'ESSENTIEL

Le 27 septembre 2023 le gouvernement a présenté un plan interministériel structuré autour de trois objectifs, dont le programme PHARe est le cœur : **100% prévention ; 100% détection ; 100% solutions** :

- **Des sanctions systématiques** pour les situations les plus graves
- **Une amélioration des outils de suivi et de traitement** des équipes nationales, académiques et départementales
- **Un plan inédit de formation** avec pour objectif 100 % des personnels formés d'ici 2027
- Un numéro unique pour signaler les situations de harcèlement et de cyberharcèlement : **3018**

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Cette feuille de route a pour objectifs d'optimiser les processus de prévention, détection et réaction afin de repérer et résoudre toutes les situations de harcèlement.

Un plan d'action renforcé

- **Recrutement de 5 chargés de mission dédiés à la lutte contre le harcèlement** (4 départementaux et 1 académique) aux côtés de la référente académique ;
- **40 formateurs recrutés et formés** dans le cadre du Plan interministériel, pour sensibiliser tous les personnels du 2^d degré au repérage des situations d'ici 2027 ;
- Des processus de travail harmonisés pour que **chaque situation soit prise en charge dans les 24 heures qui suivent le signalement, en lien avec les équipes ressources et les familles**, jusqu'à sa résolution ;
- **100 %** des équipes ressources des 1^{er} et 2^d degrés formés à PHARe et à la Méthode de préoccupation partagée (MPP).

LES NOUVEAUTÉS A LA RENTREE 2024

- **Pérennisation du questionnaire d'auto-évaluation** rempli par tous les élèves du CE2 à la terminale lors de la journée nationale ;
- **Généralisation des cours d'empathie** dans les écoles ;
- **Déploiement du plan national de formation** pour l'ensemble des personnels en complément du parcours d'autoformation.

LES TEMPS FORTS DU PROGRAMME PHARE

- **7 novembre 2024** : Journée nationale Non au harcèlement
- **Octobre 2024 à janvier 2025** : Prix Non au harcèlement
- **11 février 2025** : Safer internet Day pour sensibiliser aux usages du numérique

Développer les compétences psychosociales à l'école

LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

C'EST QUOI ?

- Estime de soi
- Gestion des émotions
- Communication efficace permettant de résoudre les défis de la vie quotidienne

POUR QUOI ?

- Favoriser la confiance en soi et la **réussite de tous les élèves**
- **Promouvoir une bonne santé mentale** chez les enfants et les adolescents
- Améliorer le **climat scolaire** en développant les comportements altruistes et prosociaux

COMMENT ?

- Des **séances dédiées** en lien avec les disciplines
- L'expérimentation des **séances d'empathie** à l'école
- Une « **trousse des compétences psychosociales** » en lycée professionnel, facteurs d'une meilleure insertion professionnelle
- La **formation des enseignants**

DES SÉANCES D'EMPATHIE POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT

Entre janvier et juin 2024, des séances d'empathie ont été expérimentées dans 1 000 écoles avec pour premiers résultats :

- **L'évolution favorable des indicateurs de climat scolaire** dans 50 % des écoles
- **les ressentis positifs** sur les conditions d'apprentissage, le climat de classe, la qualité de la relation et le bien-être, pour les élèves comme pour les équipes éducatives
- **l'utilisation du « kit empathie »** ministériel par 55 % des écoles

GÉNÉRALISATION DES SÉANCES D'EMPATHIE À LA RENTRÉE 2024

- **Formation** des enseignants pour la création d'une culture commune des CPS
- **Nouvelles ressources pour les 1^{er} et 2^d degrés** en plus du « kit empathie »
- Podcast *Perspectives sur l'expérimentation des séances d'empathie à l'école* sur Éduscol

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Le réseau ECLORE de Rochefort, prix de l'innovation 2024

Le réseau ECLORE de Rochefort propose un projet de territoire qui vise à assurer le continuum de formation pour le développement des compétences psychosociales des élèves et des personnels. Les impacts positifs sont évidents sur le climat scolaire. Ce projet a reçu le prix «Excellence» lors de la soirée académique de l'innovation le 11 avril 2024.

Pour visionner la vidéo : bit.ly/3W91GdJ

8 Encourager l'activité physique et sportive à l'École

L'ESSENTIEL

Après une année 2023-2024 fortement colorée par la préparation et l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, l'École doit désormais faire vivre l'héritage de ces Jeux et en profiter pour :

- réaffirmer la place de l'éducation physique et sportive (EPS) au sein du parcours de l'élève ;
- pérenniser les de renforcement de la pratique physique et sportive ;
- installer des dispositifs le nouveau dispositif sport-études.

PÉRENNISER LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE L'EPS

30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ)

Généralisées pour la deuxième année, les 30 minutes d'APQ bénéficient à tous les élèves des écoles élémentaires. En complément de l'EPS, elles visent à lutter contre l'inactivité croissante des enfants et à rendre les élèves plus concentrés en classe.

Un kit de matériel pédagogique envoyé dans chaque école élémentaire, de nombreuses ressources téléchargeables sur Éduscol et des journées de formation académique viennent renforcer l'accompagnement de la mesure et faciliter sa mise en œuvre.

AMÉNAGER LA SCOLARITÉ DES ÉLÈVES LES PLUS SPORTIFS

Le dispositif sport-études

Destiné aux élèves sportifs de haut niveau ou à haut potentiel sportif, le dispositif sport-études repose sur des aménagements et des allègements de scolarité pour les élèves bénéficiaires. Il s'agit de permettre à des élèves identifiés de réussir un double cursus d'excellence, scolaire et sportif, grâce à un partenariat étroit entre acteurs de l'éducation nationale et du sport.

DANS ACADEMIE DE POITIERS

Ouverture de 6 classes Sport-études à la rentrée 2024

- Au lycée Marguerite de Valois d'Angoulême (16) : handball, kayak et football féminin
- Au collège Jean Guiton de Lagord (17) : rugby
- Au collège Georges Texier de St-Jean-d'Angély (17) : water-polo
- Au lycée Louis-Audouin Dubreuil de St-Jean-d'Angély (17) : water-polo
- Au lycée St Exupéry de La Rochelle (17) : beach-Volley, rugby et ultimate
- Au lycée Camille-Guérin de Poitiers (86) : athlétisme et natation

9 Garantir à tous l'accès à l'ouverture artistique et culturelle

L'ESSENTIEL

- Les domaines de l'éducation artistique et culturelle (EAC) sont nombreux et variés, allant des arts visuels et vivants à l'éducation aux médias, en passant par la culture scientifique ou la mémoire.
- Ils participent directement aux apprentissages des élèves comme à leur épanouissement.
- De nombreux partenaires travaillent avec l'éducation nationale pour favoriser l'EAC, politique prioritaire qui va se renforcer à l'école primaire pour cette année scolaire.

UNE POLITIQUE PRIORITAIRE

Offrir à chaque élève une éducation artistique et culturelle de qualité constitue une politique prioritaire du Gouvernement, pour garantir l'égalité des chances et favoriser l'excellence. L'objectif est de décliner un parcours cohérent et fertile sur l'ensemble de la scolarité de chaque élève, en accompagnement des autres enseignements.

L'ensemble des acteurs culturels et des collectivités territoriales sont mobilisés autour de cette ambition commune du 100 % EAC. Véritable pilier éducatif et sociétal, l'EAC s'appuie notamment depuis deux ans sur le déploiement de la part individuelle et de la part collective du Pass Culture.

FOCUS : Le chœur académique d'adolescents de l'académie de Poitiers est le premier chœur de cette nature en France

Il réunit 48 jeunes scolarisés dans 29 établissements issus des 4 départements de l'académie de Poitiers.

Lauréat de plusieurs concours internationaux, il est reconnu comme l'un des dix meilleurs chœurs de jeunes européens. Encadré par des professeurs d'éducation musicale de l'académie, il se produit en concert 20 fois par an sur l'ensemble de l'académie pour valoriser l'action de l'école. Le chœur propose tout au long de l'année des Master Class avec les chœurs du 1er et du 2nd degré de l'académie

Locomotive des pratiques chorales dans l'académie, il a un rayonnement national par les productions qu'il réalise et les partenariats qu'il entretient (Radio France, Les Francofolies, SonyMusic, TAP, OCNA, Académie Musicale de Villecroze, Fondation Bettencourt, etc.).

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

- 196 607 élèves ont participé en 2023-2024 à une action artistique et culturelle
- 24 622 partenaires culturels référencés
- 9 599 actions d'EAC recensées dans 1 252 établissements
- 2 437 860€ mobilisés par les établissements via la part collective du Pass Culture
- 99% des établissements ont réservé une action via la part collective du Pass Culture
- 81 % d'élèves ayant bénéficié d'une action via la part collective du Pass Culture

NOUVEAU DANS L'ACADÉMIE

Le 1er festival des arts à l'École (Fedae)

Pour poursuivre la dynamique sur le développement des pratiques artistiques des élèves, l'académie de Poitiers organise le premier Festival des arts à l'École. Celui-ci réunira 5 000 jeunes âgés de 8 à 18 ans venant de toute la France au sein de 120 chœurs, orchestres et troupes du 2 au 4 avril 2025 sur le site du Futuroscope. Associés à des artistes professionnels (Ibrahim Maalouf, Gauvain Sers, Appolo 5, etc.), les élèves artistes proposeront de nombreuses créations originales ouvertes aux élèves spectateurs et au grand public.

A man with a beard and glasses is leaning over two young women who are sitting at a desk in a classroom. The man is looking at the desk, and the women are looking at the desk. The man is wearing a black t-shirt and glasses. The women are wearing a grey hoodie and a white t-shirt. The background shows a classroom setting with a whiteboard and a light fixture.

Partie 2

Des femmes et des hommes qui changent la vie

10 Renforcer la politique des ressources humaines

L'ESSENTIEL

- Le ministère se dote d'une **stratégie RH pluriannuelle** pour une gestion des ressources humaines plus individualisée et qualitative pour ses usagers comme pour ses agents.
- L'objectif est de **mieux recruter les agents et de mieux les accompagner**, individuellement et tout au long de leur carrière.
- **Chaque académie se dotera d'une nouvelle feuille de route RH**, avec l'objectif d'agir plus en proximité des collectifs de travail et de favoriser la qualité de vie au travail.

UNE TRANSFORMATION DÉJÀ ENGAGÉE DANS LE CADRE D'UNE PREMIÈRE FEUILLE DE ROUTE RH 2021-2024

L'académie de Poitiers, comme l'ensemble des académies, a entrepris une transformation de sa politique RH dès 2021

- **Un enjeu** : améliorer la qualité du service RH rendu à chacun des personnels en proposant un service plus individualisé et plus en proximité. ;
- **Une première feuille autour de 4 axes structurants**
 - Le renforcement de la politique d'accompagnement des personnels
 - Le renforcement d'une personnalisation des parcours professionnels
 - Une optimisation de la RH de proximité
 - L'amélioration des conditions de travail

Des actions concrètes mises en œuvre dans l'académie

- **Une cartographie et une formalisation des différents process et objet d'accompagnement**, de l'entrée dans le métier au parcours professionnel : un dispositif d'accompagnement des professeurs stagiaires (DAPES) permet de leur proposer de bénéficier d'une offre complémentaire de formation et d'accompagnement en fonction des compétences identifiées comme à renforcer durant l'année de stage ;
- **La mise en place d'un vivier MAE** permettant à plus de 60 personnels souhaitant accéder à des fonctions d'encadrement ou d'encadrement supérieur de disposer d'un parcours d'accompagnement personnalisé ;
- **Une offre de parcours ciblée pour les personnels administratifs** souhaitant évoluer professionnellement : développement par exemple de formations d'initiative locale (Fil) permettant de déployer, par exemple, une offre de formation au management à destination des chefs de bureau RH des divisions académiques ;
- **Le Développement d'une gestion RH de proximité** : création d'un Guide RH pour accompagner les managers de proximité (Chefs de services, chefs d'établissement scolaire...) dans l'instruction et la gestion de situations RH complexes et la programmation d'un webinaire par mois pour renforcer leur capacité à accompagner les personnels dont ils sont en responsabilité ;
- **Une Amélioration des conditions de travail, avec le déploiement du télétravail** dans les services déconcentrés et à compter de la rentrée 2024 dans les EPLE.

FOCUS : Une politique de remplacement des professeurs optimisée dans l'académie

L'académie optimise en 2023-2024 l'accès à la ressource de remplacement composée d'environ 2 100 d'enseignants titulaires en zone de remplacement (TZR) et de contractuels. La mise en place d'un nouvel outil de gestion du vivier de la suppléance permettra, dès la rentrée 2024 de visualiser en temps réel les besoins en remplacement des établissements et la disponibilité directe et en proximité d'agents remplaçants.

LES ENJEUX D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE RH

Dans un contexte de marché du travail marqué par une concurrence forte entre employeurs, y compris publics, il s'agit de répondre davantage aux aspirations des jeunes générations à des parcours professionnels plus diversifiés.

- Enrichir la qualité de gestion au bénéfice d'un meilleur accueil et d'une intégration plus facile des nouveaux personnels,
- Mettre en place les conditions permettant à l'ensemble des « cadres » d'évoluer vers une dimension « manager de proximité », en les outillant et en les formant,
- Mieux communiquer sur les perspectives professionnelles accessibles aux différents agents et d'enrichir l'offre d'accompagnement existante, de permettre un accès facilité aux informations et démarches RH, de professionnaliser la fonction recrutement.

Autant d'actions qui contribueront à développer l'attractivité des métiers, à fidéliser les personnels dans le respect du principe d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de l'objectif de lutte contre toutes les formes de discriminations. Un plan de professionnalisation des acteurs impliqués dans les activités RH viendra accompagner cette ambition.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE RH EN ACADÉMIE

Dès le mois de novembre 2024, chaque académie va définir sa nouvelle feuille de route RH et décliner ses actions autour des objectifs suivants :

- Mieux attirer les compétences en renforçant la visibilité des métiers, des atouts et des valeurs de l'éducation nationale ;
- Fidéliser les agents en développant les RH de proximité et l'accompagnement personnalisé tout au long de la carrière, ainsi qu'une formation professionnelle continue, mais aussi en améliorant les conditions de travail, la protection des agents et en favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Consolider la fonction RH grâce à une professionnalisation de ses acteurs.

11 Former les professeurs en continu

L'ESSENTIEL

Au-delà de l'impérative nécessité de rénover les processus de recrutement et de formation initiale des enseignants, la formation continue se caractérise par :

- **des formations plus en proximité**, qui touchent davantage de collectifs enseignants ;
- **l'école académiques de la formation continue (EAFC)** pour développer des modalités de formation diversifiées afin de s'adapter aux besoins ;
- **un plan national de formation ambitieux et rénové** dans ses modalités pour accompagner la politique du ministère.

FAVORISER L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Afin de favoriser la prise de fonction des nouveaux enseignants recrutés, particulièrement des professeurs contractuels, le ministère a produit des parcours de formation en ligne utilisables dès l'été 2024 pour les 1er et 2d degrés. Ils permettent aux enseignants débutants d'acquérir des connaissances et des repères concernant leurs missions, l'environnement professionnel et les acteurs de l'école ou de l'établissement, les familles et les gestes métiers essentiels. Ils sont complétés par les formations en présentiel, le tutorat, les visites et les stages proposés dans les académies.

TRANSFORMER LA FORMATION CONTINUE GRÂCE A L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC)

A la rentrée 2024, l'EAFC de l'académie de Poitiers évolue et s'organise désormais autour de deux pôles : le pôle développement professionnel continu et le pôle parcours professionnel.

Cette nouvelle organisation vise à développer et renforcer des formations en proximité (FIL, collectifs de travail, stage école) répondant au plus près des besoins des agents :

- construction de parcours à l'échelle des réseaux ECLORE
- formations en résidence pour le premier degré s'appuyant sur une aide à l'analyse des résultats aux évaluations.

Cette dynamique de formation en proximité, davantage sécables vise ainsi à préserver les heures d'enseignement dues aux élèves.

Une nouvelle feuille de route autour de cinq axes prioritaires

- Axe 1 : une école accompagnatrice des trajectoires professionnelles
- Axe 2 : une école au plus près des besoins des acteurs : "collectifs et territoires apprenants"
- Axe 3 : une école au service d'un développement professionnel continu ambitieux
- Axe 4 : une école à la communication augmentée
- Axe 5 : une école sereine

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Accompagner la prise de fonction des professeurs contractuels nouvellement recrutés

En amont de la rentrée 2024, l'École académique de la formation continue (EAFC) organise 5 journées de formation pour les enseignants contractuels nouvellement recrutés dans l'académie. Cette formation a pour objectifs de les accompagner dans leur prise de fonction. Elle les aide à acquérir les premières compétences transversales et disciplinaires indispensables à leur entrée dans le métier d'enseignant : environnement professionnel, prise en charge d'une classe, construction d'une séance pédagogique, principe de laïcité, etc.

En complément, ils bénéficieront de l'appui d'un enseignant tuteur au sein de leur établissement d'affectation, de journées de formation spécifiques proposées par les corps d'inspection disciplinaires, de l'accès à l'ensemble des formations proposées par l'EAFC, des parcours de formation en distanciel proposés par l'opérateur CANOPE, etc.

12 Faire vivre les valeurs de la République

L'ESSENTIEL

Le Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République est garant de la doctrine en matière d'application du principe de laïcité en milieu scolaire. Une équipe nationale composée des directions du ministère apporte un appui opérationnel et une réponse unifiée sur l'ensemble du territoire. 30 équipes académiques des valeurs de la République (EAVR) sont chargées de former et de soutenir au quotidien les personnels de direction et les inspecteurs de l'éducation nationale en cas d'atteinte à la laïcité et d'actes racistes ou antisémites. Au total, 600 agents, dont 300 dédiés pour l'intervention auprès des écoles et des établissements et 100 référents pour le 1er degré, constituent les EAVR.

ACCOMPAGNER ET FORMER LES ENSEIGNANTS

À ce jour, plus de 630 000 personnels ont été formés et 200 formateurs ont reçu une formation renforcée sanctionnée par un diplôme universitaire. Des formations spécifiques visent à renforcer le suivi et l'accompagnement méthodologique, juridique et humain des personnels d'encadrement confrontés à des situations sensibles.

À partir de 2025, l'épreuve orale du concours interne et du 3^e concours des personnels de direction sera enrichie par l'évaluation de la capacité du candidat à incarner et garantir le respect des valeurs de la République et du principe de laïcité.

Les équipes académiques des valeurs de la République interviennent désormais également pour renforcer l'accompagnement pédagogique des professeurs. Des cellules d'appui pédagogique seront mises en place pour accompagner les professeurs qui anticipent ou rencontrent des difficultés en matière de contestation de leur enseignement.

PROTÉGER LES PERSONNELS ET RENFORCER LEUR AUTORITÉ

Le décret du 16 août 2023 donne aux directeurs et chefs d'établissement des moyens de réponse face à des atteintes graves :

- le chef d'établissement engage systématiquement une **procédure disciplinaire** lorsque l'élève commet un acte portant une atteinte grave aux principes de la République, notamment au principe de laïcité ;
- les personnels de direction peuvent bénéficier de l'**appui des directeurs des services départementaux de l'éducation nationale** afin de garantir la sécurité des personnels et la sérénité de la procédure disciplinaire ;
- la **protection fonctionnelle** est octroyée systématiquement aux personnels en cas d'atteinte à la laïcité mettant en cause leur sécurité.

DANS L'ACADEMIE DE POITIERS

- **30%** des personnels ont été formés depuis 2022, dont 44% en 2023-2024, soit 7800 personnels formés au total
- **50%** des personnels seront formés à l'horizon 2025
- **155** faits d'atteinte aux valeurs de la République en 2023-2024 (+43% par rapport à 2022-2023) dont 41% d'atteintes à la laïcité et 46% de propos ou d'actes racistes ou antisémites.

FOCUS : Clarifier les règles d'application de la laïcité à l'école

L'instruction ministérielle du 31 août 2023 dispose que le port des abayas et des qamis, de même que le port de toutes les tenues et tous les signes qui manifestent ostensiblement une appartenance religieuse, est interdit aux élèves de l'enseignement public.

L'École a un devoir de protection de tous les élèves, quelles que soient leurs convictions, contre toute forme de pression physique, symbolique ou psychique. En cas d'échec de la phase de dialogue visant à faire respecter cette interdiction, le chef d'établissement doit engager une procédure disciplinaire.

13 Agir pour une véritable égalité professionnelle

L'ESSENTIEL

S'engager pour l'égalité professionnelle et la diversité c'est :

- **Mobiliser** l'ensemble de la communauté éducative autour d'actions concrètes et de bonnes pratiques en faveur de l'égalité professionnelle et de la diversité
- **Identifier** les points forts et les actions d'amélioration
- **Engager** les équipes dans les évolutions à conduire pour gagner en attractivité
- **Intégrer** l'égalité et la diversité dans les politiques RH au bénéfice des agents, en cohérence avec les politiques publiques de diversité, d'inclusion et de lutte contre les violences portées par le ministère au bénéfice des élèves.

LA DOUBLE LABELLISATION EGALITE ET DIVERSITE



Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse est labellisé depuis juin 2022 et pour une durée de 4 ans, pour souligner l'engagement et la volonté d'amélioration continue dans le cadre d'une gestion des ressources humaines du XXI^e siècle.

Un audit de surveillance a eu lieu en novembre 2023 pendant dix jours pour suivre l'avancement de l'égalité femmes-hommes et de la diversité dans les politiques RH comme dans les politiques publiques ministérielles, dans un périmètre couvrant l'administration centrale et 7 académies, et pour faire évoluer encore notre action.

LES NOUVEAUTES NATIONALES EN 2024-2025

- Accompagnement des académies dans la démarche de labellisation et de la mise en œuvre des formations à l'auto-évaluation et à l'audit tout au long de l'année scolaire pour préparer l'audit de renouvellement de la labellisation à l'automne 2025, qui concernera l'ensemble des 30 académies.
- Deuxième Plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2024-2027.

DANS L'ACADEMIE DE POITIERS

- **82%** des personnels ATSS sont des femmes : elles représentent 65 % du corps de catégorie A des attachés, or elles ne représentent que 36% des emplois d'agents comptables.
- Des écarts de promotions promus / promouvables progressivement plus équilibrés entre les femmes et les hommes : par exemple pour les enseignants du 1er degré, l'écart promues/promouvables était en 2022 de - 2.3% en 2022, et ramené à -1.5% en 2023.

Le 1er plan Egalité Femmes/Hommes académique a permis de mettre en place une démarche qui couvre progressivement l'ensemble des objets d'attention nécessaires pour atteindre l'ambition portée.

L'année 2024-2025 doit permettre de poursuivre cette dynamique en :

- mettant en place les conditions de gestion garantissant une égalité de rémunérations toutes choses égales par ailleurs
- poursuivant les actions d'égal accès aux emplois à responsabilité
- maintenant une attention particulière s'agissant des promotions.
- développant les actions de sensibilisation et de formation
- introduisant une démarche de mesure d'impacts, l'ensemble en perspective avec la démarche de labellisation dans laquelle s'est inscrit notre ministère.

L'égalité professionnelle femmes-hommes : un enjeu majeur pour notre institution

L'égalité et la lutte contre toutes les formes de discrimination sont des marqueurs forts pour notre institution et font partie des valeurs que notre École promeut au quotidien. La double labellisation Égalité et Diversité en atteste depuis juin 2022.

LA DOUBLE LABELLISATION ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ



QUI ?

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques

POURQUOI ?

Pour souligner l'engagement et la volonté d'amélioration continue dans le cadre d'une gestion des ressources humaines du XXI^e siècle

QUAND ?

Depuis juin 2022 et pour une durée de quatre ans

Objectifs

- **Mobiliser** l'ensemble de la communauté éducative autour d'actions concrètes et de bonnes pratiques en faveur de l'égalité professionnelle et de la diversité
- **Identifier** les points forts et les actions d'amélioration
- **Engager** les équipes dans les évolutions à conduire pour gagner en attractivité
- **Intégrer** l'égalité et la diversité dans les politiques RH au bénéfice des agentes et des agents, en cohérence avec les politiques publiques de diversité, d'inclusion et de lutte contre les violences portées par le ministère au bénéfice des élèves

→ **Un audit de surveillance** a eu lieu en novembre 2023 pendant dix jours pour suivre l'avancement de l'égalité femmes-hommes et de la diversité dans les politiques RH comme dans les politiques publiques ministérielles, dans un périmètre couvrant l'administration centrale et 7 académies, et pour faire évoluer encore notre action.

LES NOUVEAUTÉS 2024

- **Accompagnement des académies dans la démarche de labellisation** et formations à l'auto-évaluation et à l'audit programmées tout au long de l'année scolaire pour préparer l'audit de renouvellement de la labellisation à l'automne 2025, qui concernera l'ensemble des 30 académies.
- **Deuxième Plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2024-2027** pour conforter l'engagement du ministère à faire progresser cette politique RH.

14 Transformer les pratiques

pédagogiques avec le conseil national de la refondation

L'ESSENTIEL

- **Une logique de concertation locale pour encourager les dynamiques d'équipes et associer le territoire :** la démarche CNR vise à faire émerger, sur la base du volontariat, des initiatives fondées sur les besoins constatés par les équipes afin d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves et de réduire les inégalités.
- **Un dispositif d'accompagnement de proximité :** les équipes porteuses de projets CNR bénéficient d'un accompagnement de proximité coordonné par les personnels d'encadrement territoriaux. Ceux-ci mobilisent leurs équipes pour entretenir un dialogue aux différentes étapes de leurs projets.

Dans le cadre du Conseil National de la Refondation de l'École (CNRE), la démarche Notre école, faisons-la ensemble, soutenue par le Fonds d'innovation pédagogique (FIP), est accompagnée à l'échelle académique et à l'échelle départementale par des équipes avec lesquelles les porteurs de projets peuvent prendre contact.

Les projets proposent des actions riches et diversifiées. Le collège Léon Huet de La Roche-Posay (86) a bénéficié d'une reconnaissance nationale grâce à son projet sur l'enseignement des mathématiques par les grandeurs avec le soutien de l'IREM&S. D'autres projets se centrent sur l'élaboration de bibliothèques, de réaménagements de cours d'école avec la création de coins lecture ou encore œuvrent au bien-être des élèves et au développement de leurs compétences psycho-sociales pour mieux apprendre. Des classes flexibles en lien avec les apports des sciences cognitives sont aussi déployées et des expérimentations sur la classe dehors ou l'accompagnement du travail personnel de l'élève sont au cœur des concertations menées par les équipes. Une réflexion traverse enfin de nombreux projets autour des usages du numérique au service de l'apprentissage des élèves.

Par le FIP, il s'agit de soutenir la consolidation des savoirs fondamentaux. Elle encourage ainsi les équipes à viser l'amélioration des compétences en fluence, en compréhension de l'écrit mais aussi celle des compétences en mathématiques. Les évaluations nationales dans le premier degré comme au collège permettent d'identifier les besoins des élèves.

Des événements permettront de valoriser les porteurs de projets : remise de diplômes par les directeurs académiques, journée académique Notre école innove ou encore tables rondes au cours desquelles des porteurs de projets validés témoigneront de leur expérience.

LA RESERVE NATIONALE

Les équipes volontaires dont le projet CNR a été validé par la commission académique et qui présentent une valeur pédagogique élevée et mesurable sur les résultats des élèves peuvent obtenir un accompagnement et un financement dans le cadre de la réserve nationale. La valorisation et le financement au plan national visent à favoriser une diffusion large et à soutenir une dynamique d'essaimage sur le territoire.

DANS L'ACADEMIE DE POITIERS

Depuis le lancement du CNR :

- **155** projets validés dans l'académie : 95 écoles, 1 EREA, 37 collèges, 17 lycées généraux et technologiques, 5 lycées professionnels
- plus de **48 300** élèves concernés
- **1 235 948 euros** alloués pour le 1^{er} degré et 1 712 369 euros pour le 2nd degré

A man wearing a dark blue cap and a grey jacket is looking at a tablet computer. He is holding a blue pen in his left hand and pointing at the screen with his right hand. The background is a blurred airport tarmac with a large orange light and a white structure with the letters 'OH' visible.

Partie 3

Des enjeux qui définissent l'avenir

15 Développer les compétences numériques

L'ESSENTIEL

- o **L'attestation de sensibilisation au numérique devient obligatoire à la rentrée pour les élèves de 6^e.**
- o **Les compétences numériques se développent dans tous les enseignements.** Le nouveau programme de technologie du cycle 4 porte une ambition inédite pour le numérique.
- o **Le développement des compétences numériques des professeurs est encouragé** par la création d'une attestation accessible aux personnels volontaires et par la mise à disposition de communs numériques (Éléa, Capytale, la Forge) pour créer et partager leurs propres ressources.

L'École doit jouer un rôle déterminant dans l'appropriation d'une culture numérique responsable et éthique. **De l'école au lycée, les programmes scolaires insistent sur la nécessité d'acquérir progressivement la maîtrise des compétences numériques.** Tous les enseignements mobilisent des outils et des ressources numériques, contribuant ainsi au développement des compétences des élèves et à l'usage pertinent du numérique. **Le nouveau programme de technologie** porte une nouvelle ambition pour le numérique afin de construire la pensée informatique des élèves à partir de la 5^e autour de quatre piliers : les données, les algorithmes, les langages et les machines.

Les attestations et certifications PIX, pour un usage quotidien

Les élèves seront sensibilisés à l'usage raisonné du numérique au cours de l'école élémentaire avec l'expérimentation d'un **programme PIX Junior**, dédié aux élèves de cours moyen. Face aux enjeux d'éducation au numérique et de lutte contre le cyberharcèlement, **les élèves de 6^e suivront une sensibilisation au bon usage des outils numériques et des réseaux sociaux ainsi qu'aux dérives et aux risques possibles.** Certifiée par PIX, cette sensibilisation devient obligatoire à la rentrée 2024. Ce dispositif s'inscrit dans les 10 heures d'apprentissage par an consacrées à la question du harcèlement dans le cadre du programme Phare. PIX Junior et l'attestation PIX 6 instaurent un continuum de formation qui aboutit à une certification obligatoire du niveau de maîtrise des compétences numériques en classe de 3^e et en fin de cycle terminal.

DANS L'ACADEMIE DE POITIERS

- En 2023-2024, **98** collèges de l'académie ont eu au moins 10 participants aux parcours PIX de sensibilisation au numérique en 6^e
- **Plus de 80%** des élèves de 2^{nde} ont participé à des sessions de certification, plus de 90% des élèves de terminales

FOCUS : Expérimentation de la "pause numérique" au collège

Le temps d'écran pour les adolescents est devenu un enjeu national. Le rapport, intitulé "enfants et écrans : à la recherche du temps perdu", publié en avril 2024, propose 29 mesures visant à protéger les enfants de moins de 6 ans aux écrans, à introduire le numérique de façon progressive, et à développer la formation aux usages et à la culture numérique. Dans ce cadre, 4 collèges de l'académie de Poitiers, expérimenteront la "pause numérique" dès la rentrée, à savoir que chaque élève déposera son téléphone portable à l'entrée au collège pour se le voir restituer à la sortie :

- Emile Combes à Pons (17)
- Léopold Dussaigne à Jonzac (17)
- Le Petit Mairat à Montemboeuf (16)
- Arthur Rimbaud à Latillé (86)

Relever les défis de l'intelligence artificielle

Objectifs

1. **Créer les conditions d'une appropriation collective de l'IA et de ses enjeux** afin de définir ensemble les conditions dans lesquelles elle s'insère dans le quotidien des classes
2. **Encourager une utilisation raisonnée** de l'IA à partir de la 5^e, sous contrôle de l'enseignant, en lien avec l'évolution des programmes
3. Permettre à l'École d'**assurer son rôle dans l'éducation aux médias** et la compréhension des avantages et inconvénients des technologies

UNE DÉMARCHE ADAPTÉE

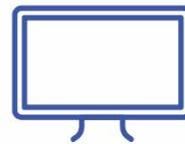
- Chaque enseignant peut explorer les usages de l'IA.
- En classe, l'enseignant doit poser un cadre de confiance pour ne pas exposer les données personnelles des élèves à un système d'IA.
- Toutes les décisions importantes sont validées par l'enseignant.
- Dans un souci de vigilance et de réflexivité, il s'agit d'organiser une forme de **questionnement régulier**, méthodique et délibératif pour développer l'esprit critique des élèves sur le fonctionnement des IA et leur utilisation.

CE QUI PEUT RELEVER OU PAS D'UNE IA



CE QUI DOIT RESTER HUMAIN

- Avoir une intention
- Évaluer et distinguer le vrai du faux
- Comprendre et agir dans des situations complexes
- Avoir une approche intuitive
- Créer
- Réfléchir
- Hiérarchiser
- Avoir une expérience corporelle et sensible
- Donner du sens à une information, une connaissance, une œuvre



CE QUI PEUT ÊTRE TRAITÉ PAR UNE MACHINE

- Calcul et traitement statistique des données massives
- Production de textes, images et sons en réponse à des instructions
- Imitation - Simulation
- Modélisation
- Manipulation de signes
- Apprentissage sans compréhension du sens
- Entraînement

DES OUTILS AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE

Cinq

services numériques
pour l'apprentissage du français
et des mathématiques en cycle 2
dans le cadre du Partenariat
d'innovation IA (P2IA)

L'assistant vocal **Captain Kelly**
pour l'enseignement de l'anglais
à l'école primaire

Edu'Up

Des services numériques pour comprendre
le fonctionnement de l'IA ou aider les
enseignants à produire des ressources

Six

services numériques
pour l'apprentissage du français,
des mathématiques et des langues
vivantes en cycle 3,
dans le cadre d'un nouveau P2IA

Domino

Un bouquet de services pour le cycle 2

DES ÉTAPES POUR PRÉPARER L'AVENIR

- **Des formations à la disposition des enseignants** pour comprendre les enjeux et les usages des IA en éducation (AI4T).
- **Échanger en équipe au sein des établissements** sur l'évolution des pratiques d'évaluation et de devoirs.
- **Un nouveau programme de technologie du cycle 4** (5^e, 4^e et 3^e) axé notamment sur une compréhension du fonctionnement des outils et dispositifs numériques (algorithmes, IA, etc.).
- Le développement de nouveaux outils et de nouvelles fonctionnalités pour **personnaliser les parcours d'apprentissage et les activités selon les besoins de chaque élève.**
- **Un marché en préparation pour fournir aux enseignants des outils innovants et l'IA générative pour les aider dans leurs « gestes quotidiens » :** préparation de cours, confection d'un scénario pédagogique interactif ou encore évaluation.

16 Engagement et valeurs de la République

L'ESSENTIEL

- o Le nouveau programme d'enseignement moral et civique (EMC) est mis en œuvre à la rentrée 2024 à chaque début de cycle pour les classes de CP, CE2, 5^e et 2nde. Au cycle 4, le programme sera enrichi de 18 heures de projets d'éducation à la citoyenneté.
- o Pour promouvoir l'engagement citoyen au travers du Service national universel (SNU), le Dispositif Classes et lycées engagés (CLE) est reconduit.

Le programme d'enseignement moral et civique rénové du CP à la Terminale

Publié en juin 2024, le nouveau programme d'EMC entre en vigueur progressivement à partir de la rentrée scolaire 2024. Il fixe les contenus d'enseignement pour chaque année du CP à la terminale et porte une même ambition pour tous les lycéens, avec un programme commun aux voies générale, technologique et professionnelle. Le nouveau programme reprend les thèmes bien identifiés de formation à la citoyenneté républicaine : principes et valeurs de la République, laïcité, culture institutionnelle et juridique.

Au cycle 4, l'EMC est complété par 18 heures annuelles consacrées à des projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information, et au développement durable.

Un engagement du parcours scolaire au parcours citoyen

Le Service National Universel (SNU) concerne les jeunes, garçons et filles, âgés de 15 à 17 ans. Habituellement organisé sur la base d'un engagement individuel lors des vacances scolaires, le dispositif propose un engagement collectif sur le temps scolaire sous le label "Classe engagée". Ce label permet à des élèves de 2nde et de 1^{ère} année de CAP de bénéficier d'un projet pédagogique annuel avec un séjour de cohésion du SNU sur le temps scolaire. À l'issue d'une première année d'expérimentation, le dispositif est reconduit pour 2024-2025.

Lutter contre la désinformation et éduquer aux médias

L'objectif est de développer des usages pédagogiques du numérique permettant aux élèves de construire leur citoyenneté en faisant preuve d'esprit critique face aux informations qu'ils trouvent sur internet.

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

- 1308 jeunes volontaires SNU pour l'académie et 389 jeunes dans le cadre des Classes et Lycées engagés en 2023-2024.
- 21 classes engagées pour l'année 2024-2025 dans les projets "Classes et Lycées engagés" soit 517 élèves issus de 16 lycées de l'académie.

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

- 22 équipes des collèges TNE de la Vienne formées en webradio soit 104 enseignants.
- 13 équipes pédagogiques des Deux Sèvres formées dans le cadre de l'appel à projet "une webradio, un parrain", soit 58 enseignants.
- 165 enseignants sensibilisés directement à la lutte contre la désinformation et plus de 320 élèves.

FOCUS : Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons

30 établissements labellisés Égalité filles-garçons dans l'académie et 200 référents

Ce label consacre la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative autour d'une approche intégrée de l'égalité. Il favorise l'engagement des élèves dans le cadre des enseignements, des actions éducatives et des instances de la démocratie scolaire.

Le label est un levier pour améliorer le climat scolaire et lutter contre les violences de genre au sein des établissements scolaires.

17 Se mobiliser pour la transition écologique

L'ESSENTIEL

L'École du futur est une école plus engagée dans la protection de l'environnement et la transition écologique. Ses priorités pour l'année 2024-2025 sont :

- o renforcer l'accompagnement des éco-délégués ;
- o poursuivre le déploiement de la labellisation E3D (école ou établissement en démarche globale de développement durable) ;
- o favoriser le développement des aires éducatives (marines, terrestres, fluviales) ;
- o mettre l'accent sur les dispositifs d'éducation à la mer, dans le cadre de l'Année de la mer.

L'éducation au développement durable (EDD) fait partie des missions de l'École. Si beaucoup a été fait depuis 2019, l'effort doit se poursuivre autour de deux axes :

- améliorer le niveau de connaissances et la compréhension des enjeux pour faciliter la prise de conscience ;
- favoriser l'engagement individuel et collectif pour une action concrète au sein et à proximité des écoles et des établissements.

Après le renforcement des programmes scolaires en 2019 et 2020, des évolutions récentes ou à venir consolident encore la place accordée à l'EDD et à la transition écologique dans les programmes scolaires. Ainsi, le nouveau programme d'enseignement moral et civique (EMC) donne une place importante à l'EDD et constitue un support pour des projets interdisciplinaires.

L'engagement des éco-délégués

Depuis la rentrée 2020, des éco-délégués sont élus dans chaque classe de collège et de lycée (possible dès les classes de CM1 et CM2). Un binôme d'éco-délégués est également élu au sein de chaque conseil de la vie collégienne (CVC) et de chaque conseil de la vie lycéenne (CVL) ainsi qu'aux niveaux académique (CAVL) et national (CNVL). Ils jouent un rôle d'ambassadeurs auprès de l'ensemble des élèves et s'investissent dans des projets concrets avec les enseignants et des partenaires.

Poursuivre la dynamique du Label E3D

La labellisation E3D reconnaît et encourage l'engagement de la communauté éducative dans une démarche globale en faveur de la transition écologique : chaque école et établissement est un lieu potentiel de mise en œuvre de la transition écologique. À la rentrée 2023, 12 500 structures scolaires étaient labellisées E3D. Le déploiement de la labellisation E3D doit être accéléré pour atteindre 20 000 structures scolaires labellisées à la rentrée 2025 et 100 % en 2030.

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Les rencontres « Ecodélégués » permettent de réunir les jeunes élus chaque année à l'échelle du bassin en 2023-2024 :

- 21 rassemblements
- près de 250 écodélégués

Ces rencontres restent essentielles pour préserver l'émulation des écodélégués et pour mutualiser les projets et partager les initiatives.

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

- 556 labels délivrés depuis la création du label dont 182 en 2023-2024
- En 2024-2025
 - l'académie de Poitiers engage sa 10^e vague de labellisation E3D.
 - Deux sessions de labellisation pour répondre au nombre croissant de candidatures.

Annexes

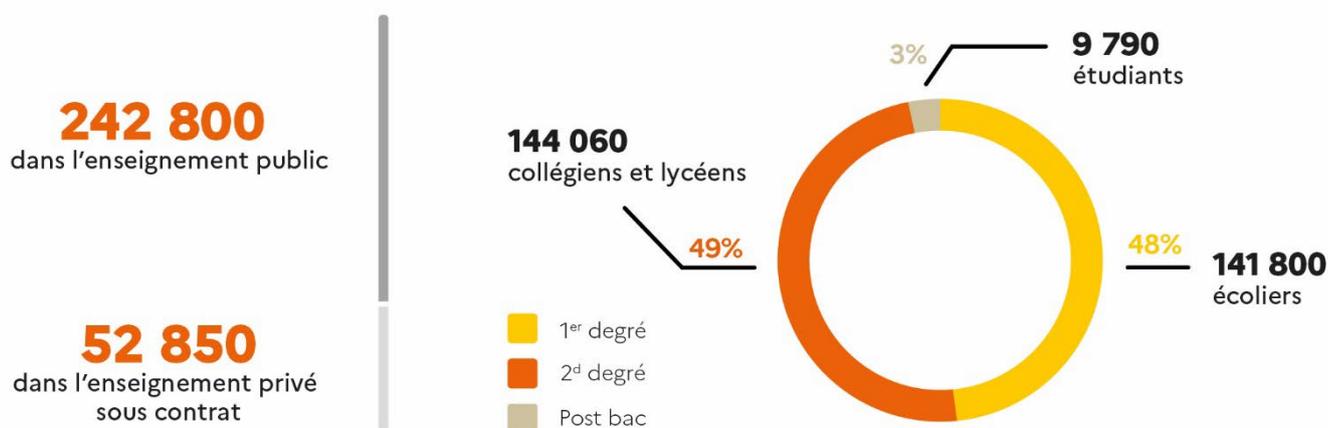


Répartition des effectifs élèves - Rentrée 2024

Académie

295 650

écoliers, collégiens, lycéens et étudiants post bac dans l'enseignement public et privé sous contrat



1^{ER} DEGRÉ

141 800

écoliers, dont 88,3% dans l'enseignement public

- 2 130

élèves par rapport à la rentrée 2023

50 200 en maternelle

91 600 en élémentaire

		Prévisions d'effectifs Rentrée 2024	Évolution des effectifs par rapport à la rentrée 2023	
Public	Maternelle	44 540	0	0,0%
	Élémentaire	80 620	- 2 210	- 2,7%
	Total 1^{er} degré public	125 160	- 2 210	- 1,7%
Privé sous contrat	Maternelle	5 660	+ 190	+ 3,5%
	Élémentaire	10 980	- 110	- 1,0%
	Total 1^{er} degré privé sous contrat	16 640	+ 80	0,5%
Total académie		141 800	- 2 130	- 1,5 %

2^D DEGRÉ

133 070

collégiens et lycéens,
dont 83,6% dans l'enseignement public

- 990

élèves par rapport à la rentrée 2023

82 460

collégiens

36 960

lycéens en voie
générale et technologique

13 170

lycéens en voie
professionnelle

480

élèves en Érea



		Prévisions d'effectifs Rentrée 2024	Évolution des effectifs par rapport à la rentrée 2023	
Public	Collège	68 490	- 660	- 1,0%
	Lycée général et technologique	31 680	- 300	- 0,9%
	Lycée professionnel	10 580	+ 60	+ 0,6%
	Érea	480	0	0,0%
	Total 2^d degré public	111 230	- 900	- 0,8%
Privé sous contrat	Collège	13 970	- 150	- 1,1%
	Lycée général et technologique	5 280	- 10	- 0,2%
	Lycée professionnel	2 590	+70	+2,8%
	Érea	0	0	0,0%
	Total 2^d degré privé sous contrat	21 840	- 90	- 0,4%
Total académie	133 070	- 990	- 0,7%	

Source : rectorat - Service statistique académique (SSA)

Charente

52 280

écoliers, collégiens, lycéens
dans l'enseignement public et privé sous contrat

1^{ER} DEGRÉ

27 250

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

- 380

élèves par rapport à la rentrée 2023

9 850 en maternelle

17 400 en élémentaire

		Prévisions d'effectifs Rentrée 2024	Évolution des effectifs par rapport à la rentrée 2023	
Public	Maternelle	8 930	+110	+1,2%
	Élémentaire	15 490	-500	-3,2%
	Total 1^{er} degré public	24 420	-390	-1,6%
Privé sous contrat	Maternelle	920	+20	+2,2%
	Élémentaire	1 910	-10	-0,5%
	Total 1^{er} degré privé sous contrat	2 830	+10	+0,4%
Total Charente		27 250	-380	-1,4 %

2^D DEGRÉ

25 030

collégiens et lycéens dans l'enseignement
public et privé sous contrat

- 50

élèves par rapport à la rentrée 2023

15 290
collégiens

6 620
lycéens en voie
générale et technologique

3 000 lycéens en voie
professionnelle **120**
élèves en Érea

		Prévisions d'effectifs Rentrée 2024	Évolution des effectifs par rapport à la rentrée 2023	
Public	Collège	13 010	+60	+0,5%
	Lycée général et technologique	5 520	-70	-1,3%
	Lycée professionnel	2 440	-30	-1,1%
	Érea	120	0	0,0%
	Total 2^d degré public	21 090	-40	-0,2%
Privé sous contrat	Collège	2 280	-50	-2,2%
	Lycée général et technologique	1 100	-10	-1,9%
	Lycée professionnel	560	+50	+9,1%
	Érea	0	0	0,0%
	Total 2^d degré privé sous contrat	3 940	-10	-0,7%
Total Charente		25 030	-50	-0,2%

Source : rectorat Service statistique académique (SSA)

Charente-Maritime

95 780

écoliers, collégiens, lycéens
dans l'enseignement public et privé sous contrat

1^{ER} DEGRÉ

49 120

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

- 500

élèves par rapport à la rentrée 2023

17 320 en maternelle

31 800 en élémentaire

		Prévisions d'effectifs Rentrée 2024	Évolution des effectifs par rapport à la rentrée 2023	
Public	Maternelle	16 150	+120	+0,7%
	Élémentaire	29 510	-730	-2,5%
	Total 1^{er} degré public	45 660	-610	-1,3%
Privé sous contrat	Maternelle	1 170	+110	+10,5%
	Élémentaire	2 290	0	0,0%
	Total 1^{er} degré privé sous contrat	3 460	+110	+3,3%
Total Charente-Maritime		49 120	-500	-1,0 %

2^D DEGRÉ

46 660

collégiens et lycéens dans l'enseignement
public et privé sous contrat

- 420

élèves par rapport à la rentrée 2023

29 030
collégiens

13 350
lycéens en voie
générale et technologique

4 160
lycéens en voie
professionnelle

120
élèves en Érea

		Prévisions d'effectifs Rentrée 2024	Évolution des effectifs par rapport à la rentrée 2023	
Public	Collège	25 980	-330	-1,2%
	Lycée général et technologique	12 070	-60	-0,5%
	Lycée professionnel	3 910	+30	+0,7%
	Érea	120	0	0,0%
	Total 2^d degré public	42 080	-360	-0,9%
Privé sous contrat	Collège	3 050	-30	-0,9%
	Lycée général et technologique	1 280	-30	-2,2%
	Lycée professionnel	250	0	+1,2%
	Érea	0	0	0,0%
	Total 2^d degré privé sous contrat	4 580	-60	-1,2%
Total Charente-Maritime		46 660	-420	-0,9%

Deux-Sèvres

57 980

écoliers, collégiens, lycéens
dans l'enseignement public et privé sous contrat

1^{ER} DEGRÉ

30 080

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

- 760

élèves par rapport à la rentrée 2023

10 420 en maternelle

19 660 en élémentaire

		Prévisions d'effectifs Rentrée 2024	Évolution des effectifs par rapport à la rentrée 2023	
Public	Maternelle	8 430	-160	-1,9%
	Élémentaire	15 800	-490	-3,1%
	Total 1^{er} degré public	24 230	-650	-2,6%
Privé sous contrat	Maternelle	1 990	-30	-1,5%
	Élémentaire	3 860	-80	-2,0%
	Total 1^{er} degré privé sous contrat	5 850	-110	-1,8%
Total Deux-Sèvres		30 080	-760	-2,5 %

2^D DEGRÉ

27 900

collégiens et lycéens dans l'enseignement
public et privé sous contrat

- 360

élèves par rapport à la rentrée 2023

17 570
collégiens

7 680
lycéens en voie
générale et technologique

2 530
lycéens en voie
professionnelle

120
élèves en Érea

		Prévisions d'effectifs Rentrée 2024	Évolution des effectifs par rapport à la rentrée 2023	
Public	Collège	13 270	-190	-1,4%
	Lycée général et technologique	6 310	-50	-0,7%
	Lycée professionnel	1 860	+30	+1,7%
	Érea	120	0	0,0%
	Total 2^d degré public	21 650	-210	-0,9%
Privé sous contrat	Collège	4 300	-80	-1,9%
	Lycée général et technologique	1 370	-60	-3,9%
	Lycée professionnel	670	-10	-1,2%
	Érea	0	0	0,0%
	Total 2^d degré privé sous contrat	6 340	-150	-2,2%
Total Deux-Sèvres		27 900	-360	-1,2%

Vienne

68 830

écoliers, collégiens, lycéens
dans l'enseignement public et privé sous contrat

1^{ER} DEGRÉ

35 350

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

- 490

élèves par rapport à la rentrée 2023

12 610

 en maternelle

22 740

 en élémentaire

		Prévisions d'effectifs Rentrée 2024	Évolution des effectifs par rapport à la rentrée 2023	
Public	Maternelle	11 030	-70	-0,6%
	Élémentaire	19 820	-490	-2,4%
	Total 1^{er} degré public	30 850	-560	-1,8%
Privé sous contrat	Maternelle	1 580	+90	+6,1%
	Élémentaire	2 920	-20	-0,7%
	Total 1^{er} degré privé sous contrat	4 500	+70	+1,6%
Total Vienne		35 350	-490	-1,4 %

2^D DEGRÉ

33 480

collégiens et lycéens dans l'enseignement
public et privé sous contrat

- 160

élèves par rapport à la rentrée 2023

20 570

collégiens

9 310

lycéens en voie
générale et technologique

3 480

lycéens en voie
professionnelle

120

élèves en Érea

		Prévisions d'effectifs Rentrée 2024	Évolution des effectifs par rapport à la rentrée 2023	
Public	Collège	16 230	-200	-1,2%
	Lycée général et technologique	7 780	-120	-1,5%
	Lycée professionnel	2 370	+30	+1,0%
	Érea	120	0	0,0%
	Total 2^d degré public	26 500	-290	-1,1%
Privé sous contrat	Collège	4 340	+10	+0,3%
	Lycée général et technologique	1 530	+90	+6,4%
	Lycée professionnel	1 110	+30	+2,4%
	Érea	0	0	0,0%
	Total 2^d degré privé sous contrat	6 980	+130	+1,9%
Total Vienne		33 480	- 160	- 0,5%

Source : rectorat Service statistique académique (SSA)

Budget académique 2024-2025

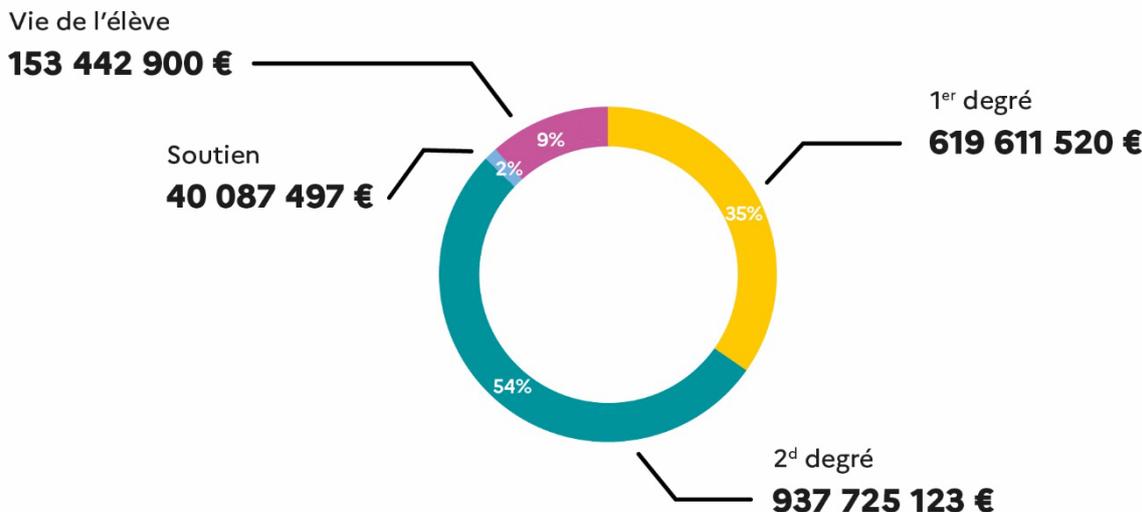
1 750 867 240 €



Somme investie par l'État
pour l'éducation nationale publique
dans l'académie de Poitiers

+89,9 M€
par rapport à 2023

RÉPARTITION DU BUDGET



1^{er} degré public :

l'ensemble des rémunérations des enseignants, des inspecteurs et des assistants étrangers intervenant dans le 1^{er} degré ainsi que les crédits pédagogiques destinés aux écoles.

Vie de l'élève :

l'ensemble des rémunérations des personnels de la vie scolaire, médico-sociaux ainsi que les crédits destinés aux bourses, aux fonds sociaux, à l'équipement des élèves handicapés et à l'accompagnement éducatif.

2^d degré public :

l'ensemble des rémunérations des enseignants, personnels de direction, inspecteurs, personnels administratifs, personnels d'orientation, personnels de laboratoire et assistants étrangers exerçant dans le 2^d degré ainsi que les crédits pédagogiques pour les établissements du 2^d degré.

Soutien :

l'ensemble des rémunérations des personnels relevant des services déconcentrés (rectorat, directions des services départementaux de l'éducation nationale) ainsi que les crédits pour les examens et concours, l'action sociale des personnels de l'académie et le fonctionnement des services.

Les moyens d'enseignement à la rentrée 2024

-82	emplois d'enseignement dans le 1 ^{er} degré	+4	emplois dédiés à la lutte contre le harcèlement	-1	emploi de personnel administratif en établissement scolaire
-75	emplois d'enseignement dans le 2 ^d degré	+1	emploi de Conseiller principal d'éducation (CPE)	-1	emploi de personnel de direction en établissement scolaire (CPE)

1^{ER} DEGRÉ

Une nouvelle amélioration du taux d'encadrement

E/C ⁽¹⁾	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023	Prévision Rentrée 2024
Charente	22,2	21,5	21,2	21,0	20,9	20,7
Charente-Maritime	23,5	22,6	22,2	22,0	21,9	21,8
Deux-Sèvres	23,1	22,4	22,3	21,9	21,5	21,4
Vienne	22,5	21,7	21,5	21,5	21,3	21,1
Académie	22,9	22,1	21,8	21,7	21,5	21,3

(1) nombre moyen d'élèves par classe

Cette progression des taux d'encadrement va permettre de :

- Poursuivre le **dédoublage des grandes sections de maternelle** en éducation prioritaire ;
- Continuer le **plafonnement à 24 élèves des classes de GS, CP et CE1**, hors éducation prioritaire ;
- Renforcer la **scolarisation en très petite section des enfants de 2 ans** dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Améliorer le **remplacement** ;
- Accompagner **l'école inclusive** avec la création de nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), d'unités d'enseignement autisme et des pôles d'appui à la scolarité.

2^D DEGRÉ

Une priorité donnée au "Choc des savoirs" pour permettre aux élèves de progresser

- **37 ETP** pour mettre en place de groupes de niveaux en mathématiques et français pour les élèves de 6^e et de 5^e afin de mieux gérer l'hétérogénéité des élèves au collège et faire progresser tous les élèves - avec des groupes limités à 15 élèves pour les plus en difficulté ;
- **6 ETP** dédiés à la création de classes "Prépa-lycée" : expérimentation d'une classe par département.

ac-poitiers.fr
#Rentrée2024

Contact presse

Yolande de Souza

05 16 52 63 52 - 06 61 57 68 64

communication@ac-poitiers.fr